

**SEANCE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU CCAS
DU 9 AVRIL 2019
N°25**

Date de la convocation :

01/04/2019

Nombre de membres :

12

Présents :

7

Votants :

7

Le **neuf avril deux mille dix neuf** à vingt heure trente,
Le Conseil d'Administration s'est réuni au lieu ordinaire de ses
séances sous la Monsieur Jean-Claude LANGLOIS, Président,

Etaient présentes :

Mesdames : PIOT, LAMBERT, CABANILLAS, CHOLET,
MOUREAUX et ROY

Absentes excusées :

Mesdames : GALERNE, QUINET, TECHY, VEZIN et
MAILLARD.

Madame Cabanillas a été élue secrétaire de séance

Approbation du compte-rendu du Conseil d'Administration

Le compte-rendu de la séance du 22 janvier 2019 est approuvé à l'unanimité et signé.

1) Compte de Gestion

Monsieur le Président informe l'assemblée que l'état de l'exécution des dépenses et recettes relatives à l'exercice 2018 a été réalisé par le Receveur en poste à la trésorerie de Mantes la Jolie et que les résultats sont identiques au compte administratif.

Le Conseil d'Administration,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Approuve le compte de gestion 2018 établi par Monsieur le Receveur

2) Compte Administratif 2018

Monsieur le Président expose à l'assemblée les conditions d'exécution du budget de l'exercice 2018 et quitte la séance.

Le Conseil d'Administration, siégeant sous la présidence de Madame PIOT, conformément à l'article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Approuve** le compte administratif 2018 de la Commune qui présente les résultats suivants

Section de Fonctionnement : Excédent de 973,62 euros.

Monsieur le Président rejoint la séance et reprend la présidence.

3) Affectation du résultat

Le Conseil d'Administration à l'unanimité

Affecte le résultat au budget primitif 2019 de la façon suivante :

ARTICLE 002 : report de l'excédent de fonctionnement 973,62 euros.

4) Budget Primitif 2019

Monsieur le Président présente en détail le projet du Budget Primitif 2019

La commune octroie une subvention de **4 500 euros**

Le Conseil d'Administration,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Vote le budget primitif 2019 au niveau du chapitre dont la balance s'équilibre comme suit :

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	5 815, 62 €	5 815, 62 €

Un membre soumet le problème de l'augmentation de la subvention communale qui passe de 4000€ à 4500€ et trouve qu'il serait plutôt souhaitable de réduire les frais sur certaines actions plutôt que d'augmenter la subvention. Réduire le coût sur le colis de Noël, ou sur le repas des Jumeauvillois ou d'augmenter davantage la participation financière du repas aux personnes extérieures ou au conjoint accompagnant.

Il serait également souhaitable d'organiser une manifestation pour pouvoir faire des bénéfiques.

Une proposition est faite pour participer à l'organisation d'un stand alimentaire lors du tracteur blues qui doit avoir lieu le dimanche 26 mai 2019 à Jumeauville. Il pourrait être envisagé de se joindre à fêtes et animations pour tenir le stand.

5) Anniversaires

Monsieur Laroche	8 juin	Isabelle LAMBERT et Monique MAILLARD
Madame Muret	14 juin	Amélie CHOLET et Hélène MOUREAUX
Madame Maillard	16 juin	Hélène MOUREAUX et Jean-Claude LANGLOIS
Madame Chevallier	16 juin	Monique MAILLARD et Isabelle LAMBERT
Monsieur Zingraff	3 juillet	Hélène MOUREAUX et Isabelle LAMBERT
Madame Bourgeois	3 juillet	Hélène MOUREAUX et Isabelle LAMBERT
Monsieur Muret	6 juillet	Angela ROY et Jean-Claude LANGLOIS
Madame Dutertre	27 juillet	Monique MAILLARD et Jean-Claude LANGLOIS
Madame Porcher	9 août	Monique MAILLARD, Hélène MOUREAUX et Jean-Claude LANGLOIS
Monsieur Tonin	29 août	Isabelle LAMBERT et Amélie CHOLET
Madame Pottier	3 septembre	Muriel PIOT et Hélène MOUREAUX
Madame Soubiran	3 septembre	Muriel PIOT et Hélène MOUREAUX

Questions et informations diverses :

- Jean-Claude Langlois remercie les membres du CCAS pour l'organisation et leur investissement pour le repas des Jumeauvillois.
- Colis des anciens : Le contenu et la présentation pourraient être revus. Afin de changer, nous allons demander la possibilité d'une présentation sur un plateau.
- Cette année, les déclarations seront dématérialisées sauf pour les personnes âgées. Il va être demandé à la Trésorerie s'il assure un service pour aider les personnes n'ayant pas d'ordinateur ou ne sachant pas l'utiliser.
- Le repas des Jumeauvillois 2020 sera avancé l'année prochaine à fin janvier ou début février en raison des élections municipales.

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, la séance est levée à 21h45

Le Président,

Jean-Claude LANGLOIS

